

30 kmh à Paris : Des milliers de flashes pour rien

Le 30 aout dernier, la ville de Paris annonçait à grand renfort de communication l'instauration d'une vitesse maximale autorisée à 30kmh en soutenant des arguments fallacieux que n'avait pas manqué de souligner l'association 40 millions d'automobilistes. Ce matin, les discours hygiénistes de la mairie de Paris se trouvent contredits par les faits dans une étude révélée par les outils d'aide à la conduite communicants COYOTE. Les vitesses pratiquées n'ont pas évoluée.

La limitation baisse de 20kmh, la vitesse moyenne baisse de 1 tout petit kmh...

COYOTE révèle ainsi que les vitesses moyennes passent de 23,7 kmh à 22,7 kmh entre septembre 2020 et septembre 2021, soit une baisse des vitesses pratiquées insignifiante statistiquement d'autant que la période de septembre 2021 connaît un regain de circulation en France en sortie de crise sanitaire.

« Les autres communes récemment passées à cette limitation de vitesse ont observé dans le meilleur des cas une baisse marginale des vitesses pratiquées de l'ordre de 0 à 5kmh dans des études pourtant autoréalisées par les villes à 30 !Demander aux automobilistes de respecter une règle irrespectable n'a pas de sens » souligne Daniel Quéro, Dirigeant de l'association 40 millions d'automobilistes. Avec cette étude indépendante réalisée par COYOTE, le discours politiquement correct est anéanti par la réalité ».

Tous les arguments verdâtres tombent à l'eau... mais les radars flashent

Ainsi, avec cette baisse non significative de la vitesse pratiquée, tous les arguments populistes avancés par la mairie de Paris sombrent. « Tout le monde savait pertinemment que cela ne changerait rien. Cette mesure n'avait qu'une seule vocation : séduire un électorat des coeurs de grandes villes en vue de la candidature de Madame Hidalgo qui souhaitent multiplier les manoeuvres pernicieuses afin de dégouter les automobilistes de l'usage de leur voiture » ajoute Pierre Chasseray, Délégué Général de l'association 40 millions d'automobilistes.

En revanche, les infractions pour excès de vitesse devant les radars pleuvent et des dizaines de milliers d'automobilistes se voient sanctionnés pour des micro excès de vitesse ne représentant aucun danger...

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.

Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)